

REGLEMENT INTERIEUR DES ECURIES DU FORON

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au dimanche: 7h-21h
- Permanence du bureau : samedi 11h30-12h30

GENERALITES

- **Le port de la bombe est obligatoire** sur l'ensemble de la structure.
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.
- Nos amis les chiens, sont tolérés tenus en laisse.
- L'usage de la longe automatique est strictement réservé aux personnels.
- Merci de curer les pieds de vos chevaux avant de les sortir du boxe.
- Merci de ramasser vos crottins à la douche, aire de pansage,... et de balayer.

COURS

- Tous les cavaliers doivent être à jour de leur licence pratiquant et cotisation.
- Les cours qui ne sont pas décommandés **24h à l'avance** ne seront pas rattrapables (possibilité de laissez un message sur le répondeur: 04.50.03.00.75).
- Les rattrapages sont limités à six et peuvent-être récupérés uniquement pendant le mois qui suit l'absence.
- Le centre ferme ses portes pendant les vacances de Noël.

MANEGE

- Est accessible à tous mais réservé en priorité aux cours (horaires affichés).
- Pendant les vacances scolaires des stages sont organisés avec possibilité de passage des galops fédéraux. Renseignez-vous auprès des enseignants.
- Merci de respecter le bon déroulement des cours en respectant les distances de sécurité, la priorité et en demandant l'accord du moniteur avant d'entrer.
- Ramassez vos crottins.

CARRIERE

- Elle est réservée en priorité aux chevaux montés.
- Demandez la permission aux cavaliers présents avant de longer votre cheval.
- Pour longer son cheval, nous vous demandons de vous déplacer régulièrement afin de ne pas abîmer les sols.
- Ranger le matériel utilisé. (barres d'obstacles, plots, chandeliers,...).
- Ramassez vos crottins.

PADDOCKS

- La mise en liberté s'effectue dans tous les paddocks, sauf celui à côté de la longe automatique, et que s'ils sont praticables (pas par temps humide).
- Ne laissez pas vos chevaux sans surveillance (destruction des clôtures). Le propriétaire s'engage à réparer ou à rembourser en cas de destruction partielle ou totale.
- Merci de respecter les panneaux 'fermé'. Soit parce que le paddock a été traité, soit pour respecter la repousse de l'herbe.

PARKING

- Nous vous rappelons que le parking n'est pas surveillé et vous recommandons de ne laisser aucun objet de valeur.

En cas de non-respect des règles de fonctionnement, les Ecuries du Foron se décharge de toutes responsabilités en cas d'accident.

Signature précédée de la mention manuscrite 'lu et approuvé'